

 Outlook

---

## PLU rue Cazeneuve et Préjugé

---

À partir de BECQUART Aimé

Date Mar 17/09/2024 14:58

À Mary Weber ·

J'ai l'honneur de m'opposer farouchement au projet d'implantation d'immeubles dans le secteur concerné.

En effet :

La rue Cazeneuve, voie à sens unique, reçoit déjà un flux très important de circulation (en notamment provenance de Colomiers, Plaisance du Touch et Fonsorbes, bassin d'emploi de l'ouest toulousain, trajet que les usagers à destination de muret et au-delà utilisent pour éviter les bouchons de la rocade ) .La rue Cazeneuve (débouchant sur lune Avenue Marie Curie saturée aux heures de pointes : desserte de l'école et du collège) est régulée par des feux tricolores qui créent déjà de nombreux désagréments. Il est hors de question de sursaturer encore cette rue.

Une desserte (même partielle) par le chemin du Préjugé est tout aussi dangereuse et débouche sur la route de St Lys avec les mêmes problèmes circulatoires que Marie Curie

Une bétonnisation des parcelles amènerait un gros danger d'inondation du secteur, le Binos débordant régulièrement en cas de crues (pont submersible chemin du Préjugé)

Nous ne voulons pas du préjudice créé par ces constructions sur la vue de l'église !!! Ni du sous dimensionnement des réseaux !!!

Merci de bien vouloir prendre en compte nos revendications